

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et l'ANFH Ile-de-France, la Faculté de Droit et de Science Politique propose un Diplôme Universitaire (DU) de niveau 1 en alternance.

OBJECTIF :

Acquérir les connaissances professionnelles nécessaires à l'exercice des fonctions de responsable juridique en établissement public de santé dans tous ses aspects : régimes juridiques applicables aux activités hospitalières, fonctionnement institutionnel interne et externe, gestion des contentieux, rôle et positionnement d'un service juridique d'un établissement de santé.

PUBLIC :

La formation **est ouverte à l'ensemble des professionnels du secteur public**, médecins, cadres hospitaliers, travailleurs sociaux, qu'ils soient statutaires ou contractuels. Le diplôme peut être suivi dans son ensemble ou par module, accessible dans le cadre du DIF (droit individuel de formation).

POURSUITE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES :

Le diplôme d'université a une **vocation qualifiante**, il peut **permettre l'inscription dans un Master 2 de Droit** ⁽¹⁾ dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (VAP).

ORGANISATION DES COURS :

Le parcours de formation contient 120 heures, réparties en 6 modules de formation capitalisables de 20 heures chacun, (2 ECTS) en alternance sur 6 mois, vendredi et samedi matin, 2 fois par mois.

le vendredi : 9h - 12h, 13h -17h le samedi : 9h30-12h30

Deux sessions par an : de Mars à Octobre et d'Octobre à Mars

Lieu de formation :

Paris-Centre

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Les enseignements sont **assurés par des enseignants de l'Université, des professionnels en poste et des spécialistes des domaines concernés** (avocat, juristes, DRH exerçant en établissement).

LES RESPONSABLES DU DIPLÔME :

Béatrice BOISSARD,
Maître de conférences de droit public, HDR, UVSQ.
Julien GOTSMAN,
Directeur des ressources humaines médicales de l'Assistance publique- Hôpitaux de Paris.

COORDINATEUR : Jean-Luc PENOT, UVSQ

COÛT DE LA FORMATION :

3000 Euros pour le DU ou 500 Euros par module

Contacts :

**Université de Versailles
St Quentin en Yvelines**
*Faculté de Droit et de Science Politique
Service de Formation Continue*

3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt
Tél : 01 39 25 53 29
michele.gourdon@uvsq.fr

ANFH Ile-de-France
38-40 rue Eugène Oudiné
75013 Paris

Stéphanie About – Conseillère Formation
Tél : 01 53 82 84 96
Fax : 01 53 82 82 39
s.about@anfh.asso.fr

⁽¹⁾Notamment le master 2 de droit public, professionnel, Droit des contentieux publics et le master 2 de droit privé, professionnel, droit public et privé de la santé

CONTENU

Les enseignements conjuguent une approche théorique et une approche pragmatique grâce à des retours concrets d'expérience, des analyses de situations réelles et des mises en situation.

Pour chaque module, la responsabilité des travailleurs sociaux sera étudiée si elle s'avère particulière.

SEPT MODULES



1 Organisation, positionnement, fonctionnement d'un service traitant des affaires juridiques en établissement public de santé

Relations entre l'établissement, la police et la justice

- + Fonction de responsable / directeur dans un établissement public de santé
- + Panorama des matières juridiques concernées et des domaines traités (expertise, conseil, prévention et gestion des contentieux, formation...)
- + Organisation possible d'un service traitant des affaires juridiques
- + Prise de fonction et aspects managériaux d'un poste de responsable des affaires juridiques
- + Veille juridique spécifique aux établissements publics de santé
- + Cadre d'intervention de la police
- + Répartition des compétences en matière d'ordre public
- + Droits et obligations des personnels face aux services judiciaires

2

Le fonctionnement institutionnel interne et externe des établissements publics de santé

Le contentieux des autorisations

- + Statut organisation interne des établissements publics de santé (nouvelle gouvernance) et perspectives d'évolution
- + Fonctionnement des différentes instances internes et rôle d'un responsable des affaires juridiques dans ce domaine
- + Rédaction et gestion du règlement intérieur
- + Délégations juridiques (délégations de signature et de compétences)
- + Mécanismes de contractualisation interne (délégations de gestion)
- + Organisation des gardes de direction
- + Différentes tutelles des établissements publics de santé
- + Régimes d'encadrement des activités hospitalières et le contentieux des autorisations d'activité



Le droit des malades en établissement public de santé

- + Liberté de choix
- + Exercice religieux
- + Liberté d'aller et venir ; les régimes d'hospitalisation sous contrainte
- + Information, le consentement, la personne de confiance
- + Contentieux liés au défaut d'information et de consentement
- + Accès au dossier médical
- + Secret et la protection de la vie privée
- + Fin de vie
- + Associations de patients ; le rôle des représentants des usagers
- + Démarche qualité

4

La responsabilité administrative

- + Procédure de règlement amiable des litiges
- + Procédures contentieuses
- + Relations avec les assureurs
- + Action contentieuse administrative
- + Régimes de responsabilité administrative spécifiques (produits défectueux, recherche clinique, vaccination obligatoire, infections nosocomiales, transfusion sanguine...)
- + Liens entre responsabilité administrative et responsabilité personnelle

5

La responsabilité pénale

- + Conditions de la mise en jeu de la responsabilité pénale et le procès pénal
- + Statut pénal des différentes catégories de personnel hospitalier (personnels médicaux et non médicaux)
- + Régime de protection des agents publics
- + Exercice illégal des professions médicales et paramédicales
- + Atteintes involontaires à la vie et à l'intégrité de la personne
- + Atteintes volontaires à l'intégrité physique de la personne
- + Interruption volontaire de grossesse
- + Non assistance à personne en péril
- + Empoisonnement et l'administration de substances nuisibles
- + Risques causés à autrui
- + Infractions pénales en matière de recherches biomédicales
- + Risques pénaux en matière de gestion des ressources humaines
- + Conséquences de la condamnation pénale ; procédures disciplinaires et ordinales
- + Gestion des relations avec la presse
- + Communication de crise



Les spécificités juridiques de la gestion hospitalière publique

- + Droit de la commande publique hospitalière
- + Achats, marchés publics et des accords cadres
- + Identification et la prévention des risques en matière d'achats
- + Gestion patrimoniale des établissements publics de santé
- + Occupation du domaine public hospitalier
- + Constructions hospitalières
- + Régimes spécifiques : bail emphytéotique hospitalier, contrat de partenariat
- + Gestion du domaine privé
- + Gestion des ressources humaines
- + Spécificités de la GRH en établissement public de santé
- + Personnels administratifs
- + Statuts médicaux et perspectives d'évolution
- + Procédure disciplinaire et contentieux
- + Évaluation, notation et contentieux
- + Coopération hospitalière
- + Groupements, réseaux, conventions de coopération, conventions de direction commune, communautés hospitalières de territoire

LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le DU est délivré par l'acquisition de 30 ECTS.

Ces crédits sont obtenus par :

- + la validation de l'ensemble des modules capitalisables (contrôle continu 2 X 6 ECTS)
- + le passage d'une épreuve écrite ou orale portant sur l'un des modules aux choix de l'équipe pédagogique (6 ECTS)

et

- + la réalisation et soutenance d'un dossier professionnel en fin de formation en rapport avec l'activité professionnelle (12 ECTS)

Modalités d'inscription :

Une lettre de motivation accompagnée d'un CV doit parvenir à l'ANFH Ile-de-France afin d'obtenir une autorisation de financement si l'établissement est adhérent à l'ANFH.

Pour les autres établissements de santé, ces documents sont à adresser à l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines.
